

Le DAC 74 est le regroupement du réseau de santé ACCCES et du dispositif MAIA du Conseil Départemental de la Haute-Savoie



L'équipe du DAC74 est composée:

- D'assistantes de coordination
- De référentes de parcours de santé complexe
- De deux cadres coordinatrices
- De Médecins coordinateurs
- D'un directeur

NOTRE PORTEUR



3 ANTENNES SUR LE DEPARTEMENT





04 80 95 50 55 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi



Antenne

secretariat@dac74.fr Monsisra: Reseau Accces Dac 74 SECRETARIAT





Equipe pluriprofessionnelle

En appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour la coordination des parcours de santé complexes

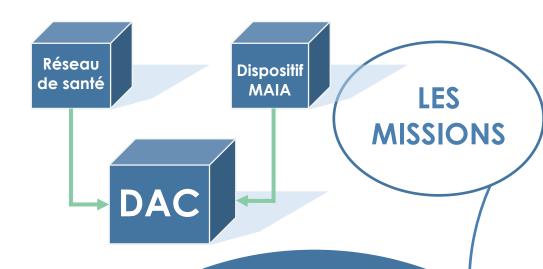
Quel que soit l'âge

et la pathologie

Un interlocuteur unique et gratuit









enseigner et orienter vers les ressources adéquates

<u>valuer</u> la situation globale et multidimensionnelle du patient, visite à domicile

Simplifier les <u>échanges interprofessionnels</u> (médecin traitant, spécialistes, infirmiers, aides du domicile...) et proposer des réunions de concertation pluridisciplinaires

ermettre la <u>coordination du parcours</u> : programmer et planifier les interventions nécessaires

tre un appui à la mise en place des aides humaines et matérielles

Collaborer avec les ressources spécialisées et solliciter des évaluations spécifiques (Equipes Mobiles de Gériatrie, soins palliatifs...)

ravailler l'adhésion au parcours et mettre en place un accompagnement renforcé



Appui aux professionnels pour la coordination de parcours de santé ressentis comme complexes

- Professionnels de santé de la ville libéraux ou salariés
- Professionnels des établissements de santé publics ou privés
- Professionnels de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux

2 Accompagnement des personnes avec un parcours de santé complexe et/ou de leurs aidants.

Le DAC est au service des enfants, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, porteuses de pathologies chroniques, en rupture de parcours, fragiles et isolées, et/ou avec difficultés cognitives ou de décisions.

3 Participation à l'animation territoriale

Le DAC assure une mission d'animation territoriale en lien avec les structures existantes.

LES GRANDS PRINCIPES DU DAC

Intervention en subsidiarité

Coordination et accompagnement renforcé

Pluriprofessionnalité et collaboration

Parcours de santé complexe

Prise en charge globale

En lien avec le médecin traitant

Pas d'intervention dans l'urgence